Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
GESTION DES CHUTES DE LA PERSONNE ÂGÉE

Objectifs *:*

- *Acquérir des savoirs sur la chute, les facteurs de risque et ses conséquences liées à l'âge*
- *Connaitre et appréhender les causes iatrogène (dénutrition, poly médications)*
- *Situer et identifier l'importance du pied dans la position debout et l'équilibre*
- *Appliquer les principes d'une hygiène alimentaire adaptée*
- *Connaître les dangers du lieu de vie par rapport aux accidents de la vie courante*
- *Identifier les dangers du lieu de vie par rapport à la chute et les prévenir*
- *Favoriser l'autonomie et limiter la prise de risque au quotidien*
- *Prendre conscience de ses capacités physiques (sens et corps), les utiliser, les entretenir et les améliorer*

Programme *:*

MODULE 1 – MAITRISE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES AUTOUR DE LA PERSONNE VIEILLISSANTE

- Comprendre La personne âgée vieillissante
- Connaitre Les déficiences visuelles et auditives, répercussion sur la déambulation
- Connaître les concepts relatifs à l'équilibre
- Connaître les facteurs de risque de chute ; la poly médication, les troubles de l'alimentation, les troubles du sommeil
- Savoir évaluer l'autonomie de la personne âgée
- Répondre à la question de la contention pour les personnes à risque

A - Définition et évaluation des chutes :

1. Observations de terrain :
- Pourquoi chute-t-on ?
- Les risques
- Conséquences psychiques et sociales

2. Dépendance et perte d'autonomie

B - La contention :

1. La législation relative aux contentions
2. Les aspects psycho-affectifs de la contention
3. La prévention des risques de contention physique de la personne âgée

C - La grille A.G.G.I.R. :

1. Définition

2. Comprendre la grille
3. La remplir la mettre à jour en équipe pluridisciplinaire

MODULE 2 – ANALYSE DES PRATIQUES DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE AYANT CHUTÉ
Prendre conscience de son rôle professionnel dans l'analyse des chutes
- Les recommandations de bonnes pratiques (HAS, ARS)
- Les étapes de la prise en charge
- La déclaration de chute
- Prendre en charge les personnes faisant des chutes à répétition
- La définition des chutes répétées, les facteurs prédisposants
- La recherche des facteurs précipitants :
** Notion de malaise*
** Iatrogénie*
** Aménagement de l'habitat*
- La recherche des signes de gravité
- Le bilan à réaliser

Durée *: 14 heures*

Prix : *500,00 €*

Public : *Toute personne travaillant ou accompagnant des personnes âgées*

Prérequis *: Sans prérequis*

Moyens pédagogiques *:*
- *Vidéoprojecteur*
- *Supports pédagogiques*

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique *:*
- *Apports didactiques*
- *Travail de groupe*
- *Études de cas*
- *Analyse de Pratiques Professionnelles*
- *Évaluation des connaissances*

Modalités de suivi *:*
En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.
En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.
Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.
Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Validation *: Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF *:*
CHASLOT-DENIZE Julien

Responsable pédagogique et Référente handicap :
Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr